

CHARTRE ÉDITORIALE DU BLOG

Le **blog Éducation pour tous** du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) est un forum permettant aux partenaires du GPE de partager des informations sur leurs activités, défis et progrès vers l'Objectif de développement durable n°4. Le blog aide à mieux faire connaître le travail du GPE et présente les problématiques liées à la réalisation de l'ODD 4 et à la vision du GPE d'« *une éducation de qualité pour chaque enfant* ».

Les articles publiés sur le blog couvrent des thèmes et présentent des programmes en rapport avec l'éducation dans les pays à faible revenu et/ou les priorités régionales et nationales des [pays partenaires du GPE](#). Il est attendu que les articles publiés fassent **explicitement référence au travail, aux programmes ou aux priorités du GPE**.

Nous publions des **articles originaux**. Si les partenaires souhaitent republier un article paru sur le blog *Éducation pour tous*, une autorisation écrite doit d'abord être obtenue et, la mention « *Cet article a été publié pour la première fois sur le blog Éducation pour tous du GPE* » doit y être ajoutée, avec un lien vers l'article d'origine sur le site du GPE.

QUI PEUT SOUMMETTRE DES ARTICLES ?

Le blog *Éducation pour tous* est ouvert à tous les partenaires du GPE. Nous les encourageons d'ailleurs à partager leurs points de vue et leurs expériences.

Si vous avez une idée d'article, bien vouloir remplir le questionnaire en annexe pour vérifier si votre article remplit les critères nécessaires à sa publication. Si votre score est supérieur à 5, veuillez contacter l'équipe éditoriale du blog à l'adresse information@globalpartnership.org avec en objet « *Proposition de blog* ».

CONTENUS DU BLOG

- Votre blog devrait comprendre entre **600 et 800 mots**. La plupart des personnes ne lisant pas les articles longs jusqu'à la fin, certains éléments importants de votre blog pourraient donc leur échapper.
- Le blog devrait porter sur des **thèmes clés de l'éducation dans les pays à faible revenu**. La liste des thématiques peut être consultée dans l'encadré sur la page suivante.

- Le compte rendu d'une réunion ou d'une conférence à lui seul ne peut faire l'objet d'un article, mais servir de point de départ pour exprimer une opinion sur l'un de ces thèmes.
- Ne supposez pas que vos lecteurs sont des experts dans le domaine. Incluez **des idées pratiques ou des anecdotes tirées de votre expérience** pour créer un lien avec les lecteurs plutôt que de vous concentrer sur des points ou des principes théoriques.
- Utilisez un style conversationnel et personnel dans **un français simple**, en évitant tout jargon. Il est important de garder à l'esprit qu'un nombre important de nos lecteurs ne sont pas francophones.
- Ajoutez **des sous-titres** pour aérer le texte (tous les 2 ou 3 paragraphes). Ceci permet également aux lecteurs de suivre les principaux messages de l'article.
- Vous pouvez inclure **des citations, des graphiques, des tableaux ou des photos** pour compléter le texte ; cela peut aider à mieux illustrer le récit et rendre le blog plus attrayant. Toute citation doit être approuvée par la personne citée. Les graphiques et les photos doivent être clairement **sourcés, légendés et crédités**, et soumis avec le texte dans des fichiers séparés.
- N'hésitez pas à suggérer un titre pour votre blog. Le titre étant un élément clé pour attirer les lecteurs, l'équipe éditoriale du GPE **fera des suggestions** et aura le dernier mot.
- Il est recommandé d'ajouter **des hyperliens** vers **des sources de données, des organisations, des publications**, etc. dans votre texte. **Pas de notes de bas de page** cependant s'il vous plaît.
- Pas besoin d'ajouter entre parenthèses **des références** à des recherches ou à des articles dans le texte comme cela se fait dans les articles universitaires.
- **Utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) pour la rédaction de blogs** : Le blog du GPE vise à partager le point de vue d'organisations et d'individus respectés qui peuvent offrir des perspectives uniques au partenariat afin d'atteindre l'ODD 4 dans des contextes à faibles revenus. Bien qu'efficaces, les outils d'IA sont conçus pour regrouper informations et contenus à travers différentes sources, se prêtant davantage à fournir un résumé sur un sujet plutôt qu'à exprimer le point de vue de l'auteur guidé par l'expérience et la pratique. Le GPE n'interdit pas

Domaines thématiques prioritaires du GPE

- Égalité des genres et éducation des filles
- Qualité de l'enseignement
- Apprentissage (éducation de la petite enfance, alphabétisation, compétences fondamentales, compétences du 21^e siècle)
- Financement de l'éducation
- Éducation dans les contextes de crises, de conflit et de fragilité
- Accès à l'éducation, éducation inclusive, éducation des enfants handicapés
- Impact du changement climatique sur l'éducation

l'utilisation d'outils d'IA pour soutenir la rédaction de blogs, mais demande ce qui suit lorsque ces outils sont utilisés :

- Indiquer quel outil d'IA a été utilisé et, si possible, les sections spécifiques générées par l'IA
- Assurer l'assurance qualité du contenu généré par IA avant de partager le brouillon avec le GPE, en vérifiant notamment les liens vers les sources et références
- Notez qu'une clause de non-responsabilité sera incluse dans la version publiée du blog, indiquant que l'IA a été utilisée pour sa rédaction.

PUBLICATION ET DIFFUSION DE VOTRE ARTICLE

- Attendez-vous à un **délai d'exécution d'au moins deux semaines** à partir du moment où vous envoyez une première version de votre blog pour publication, en tenant compte des révisions, de la création du/des profil/s de/s auteur/s et des besoins de traduction.
- Pour garantir l'exactitude et la cohérence des messages avec la stratégie et les orientations du GPE, **le contenu du blog sera revu** par les spécialistes pays et/ou thématiques du Secrétariat du GPE, qui pourront faire **des suggestions et des modifications**. Le texte final sera toujours envoyé à l'auteur du blog pour approbation avant sa publication.
- Si c'est **la première fois que vous soumettez un blog au GPE**, veuillez fournir une **courte biographie** (pas plus de 200 mots) et une **photo** (portrait) de l'auteur afin qu'un profil d'auteur soit créé.
- **Si nous avons déjà publié un de vos articles** mais que votre profil a changé, assurez-vous de nous envoyer une version mise à jour.
- Les auteurs peuvent suggérer **des mots-dièse** ou **des messages pour aider à promouvoir l'article sur les médias sociaux**. Si les auteurs ou les organisations pour lesquelles ils travaillent disposent de comptes sur les médias sociaux, bien vouloir le signaler, afin qu'ils soient identifiés lorsque le GPE partage le blog sur ses réseaux. Veuillez **ne pas utiliser le mot-dièse #GPE**.
- Nous préparons et publions des messages pour promouvoir les blogs sur les réseaux sociaux du GPE (X/Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram). Ces messages peuvent être diffusés le jour de la publication du blog ou quelques jours après.
- Nous encourageons le partage et la publication croisée de ces messages sur vos propres comptes si vous en avez. Bien vouloir nous faire savoir à l'avance si vous souhaitez que les publications sur les médias sociaux soient coordonnées.

- **Les comptes des médias sociaux du GPE** à identifier dans vos propres publications sont les suivants :
 - X/Twitter: @GPforEducation
 - Facebook: @globalpartnership
 - Instagram: @gpforeducation
 - LinkedIn: Global Partnership for Education

GESTION DES COMMENTAIRES SUR LE BLOG

- Les commentaires sont les bienvenus ! Ils montrent que les gens lisent votre blog et que son contenu les poussent à réagir.
- Tous les commentaires sont modérés par l'équipe éditoriale du GPE. Notre politique est d'être transparent et de publier tous les commentaires, sauf s'ils contiennent des propos discriminatoires, irrespectueux, blasphématoires, des informations personnelles ; font la promotion de produits commerciaux ou contiennent des liens redirigeant vers des spams.
- L'auteur du blog sera averti lorsqu'un commentaire nécessite une réponse. Les autres commentaires seront simplement publiés sans que l'auteur ne reçoive de notification.
- Les commentaires tant positifs que négatifs peuvent être publiés. L'équipe éditoriale du GPE peut vous conseiller et vous aider à rédiger des réponses, si vous le souhaitez. Vous êtes par ailleurs encouragés à répondre pour démontrer votre engagement et poursuivre le débat.

QUESTIONNAIRE : DOIS-JE SOUMETTRE CETTE IDÉE DE BLOG AU GPE ?

Veuillez répondre à toutes les questions ci-dessous et compter le total de vos points.

#	Question	Oui	Non
1	Le blog se rapporte-t-il à un domaine prioritaire du GPE ?	1	0
2	L'auteur du blog est-il connu (au niveau national ou international) ?	1	0
3	Si non à la question 2, l'auteur du blog est-il un/e expert/e du thème abordé dans le blog ?	1	0
4	Le blog couvre-t-il ce qui se passe dans le secteur de l'éducation dans un ou plusieurs pays partenaires du GPE ?	1	0
5	Le blog présente-t-il un point de vue intéressant ou nouveau sur un ou plusieurs des thèmes prioritaires du GPE ?	1	0
6	Le blog présente-t-il les points clés d'une nouvelle recherche en rapport avec les thèmes prioritaires du GPE ?	1	0
7	Le blog propose-t-il un récit, des photos ou des citations de personnes directement concernées par les programmes soutenus par le GPE dans les pays partenaires ?	1	0
8	Le blog parle-t-il uniquement d'un événement en rapport avec l'éducation ou d'une conférence ?	0	1
SCORE TOTAL			

----- Comptez vos points :

- Si votre score total est supérieur ou égal à 5, veuillez nous contacter pour discuter de votre idée de blog et des prochaines étapes (information@globalpartnership.org).
- Si votre score est inférieur ou égal à 4, nous ne publierons probablement pas votre blog. Mais, si vous pensez que le contenu que vous proposez est important à partager, il existe d'autres moyens de le promouvoir (sur nos réseaux sociaux, par exemple). Vous pouvez toujours nous contacter pour discuter de ces options.